

# Avec 134 détenus pour 56 places, la prison déborde

Le taux d'occupation de la maison d'arrêt de Laval était, hier, de 239 %. Un niveau qui n'avait pas été atteint depuis longtemps.

En deux journées, le chiffre a déjà changé faisant prendre sept points à un taux d'occupation pourtant élevé. Dans un tract daté du 13 octobre, le syndicat du personnel pénitentiaire Ufap-Unsa justice alertait sur le « **niveau critique** » atteint à la maison d'arrêt de Laval en termes de surpopulation carcérale. Il était alors question de 130 détenus pour 56 places soit 232 % de taux d'occupation.

Deux jours plus tard, hier, quatre détenus s'ajoutent soit un taux d'occupation désormais de 239 %. Le chiffre le plus haut pour 2025. Selon nos informations, le dernier pic de l'année avait été enregistré en mai, avec 125 détenus. Il y a un mois environ, le 17 septembre, très exactement, ils étaient 119 en cellules.

« **Ça devient très compliqué**, explique à *Ouest-France* un représentant Ufap-Unsa justice \*. Ce n'est pas propre à Laval, les prisons débordent de partout. On écroue à tout va, ce sont les consignes qui ont été données. À Laval, on se retrouve avec certains détenus qui reviennent alors qu'ils ont déjà commis des agressions sur du personnel de cette maison d'arrêt. »

## Matelas au sol

Derrière l'oreillette, il n'est pas rare d'apercevoir trois détenus, mais il n'est désormais plus possible d'installer trois lits. Des travaux ont été réa-



Le syndicat Ufap-Unsa justice alerte sur la situation critique au sein de la maison d'arrêt de Laval.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

lisés pour équiper chaque cellule de douche, ce qui a réduit la superficie. « **Nous avons donc des matelas au sol** », poursuit le syndicaliste. Il continue : « **Face à cette situation, on est impuissants. On se demande jusqu'où ça va aller. Ça crée de l'épuisement et des tensions.** »

Dans son tract, l'Ufap-Unsa justice note que cette situation engendre une augmentation des incidents évoquant l'agression d'un de leurs collègues le 1<sup>er</sup> octobre. Et de citer des détenus dont l'état de santé ne serait « **pas compatible avec [leur] établissement** ». Le document conclut :

**« Nous demandons une réponse forte et rapide aux autorités pour résoudre cette crise. »**

Contactée, la cheffe d'établissement n'a pas souhaité commenter ces chiffres.

Nicolas GOINARD.

## La Mayenne en bref